

MAIRIE DE VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL 24 OCTOBRE 2013

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales

ADHESION DE LA CDC BRENNE VAL DE CREUSE AU SYNDICAT MIXTE PORTEUR DU SCOT

Le conseil municipal, **DONNE** un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse au syndicat mixte porteur du SCoT sur le territoire des communautés de communes «Cœur de Brenne», «Brenne – Val de Creuse» et «Marche Occitane – Val d'Anglin».

QUESTIONS DIVERSES :

- problème de chiens de P. Fageon : réglé
- Jury villages fleuris : conservation d'une fleur
- Vœux du Maire : 18 janvier 15 h 30, invitation des mamans avec cadeau et fabriquant du meuble à couverts M. Alaplantive
- Bulletin : sortie début février insérer info : comment voter (nouveau)
- Bâtiment Pierre Beigneux : proposition à 25 000 euros max
- Rotation des chaises église ↔ salle des fêtes
- Rythmes scolaires : en cours
- Syndicat de voirie : pas possibilité de fusion sans apuration des comptes, donc le syndicat continue de fonctionner encore pendant un an à 4 communes. Fusion : délai au moins de 5 mois, contrat de maîtrise d'œuvre reconduit pour 1 an. Le syndicat reversera une partie de ce qu'il doit aux communes
- SDEI : aux Tailles ligne enterrée
- Peupliers : nouveau devis comptoir des Bois de Brive : 2000 €, nouveau devis demandé à Arbo Gestion
- Panneaux de signalisation livrés et posés
- Terrain d'Abloux : bail signé avec la CDC

Le Maire,